

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
relatif à l'admission à la retraite de Monsieur Vincent
POINT, Directeur général, mandaté en qualité de
Directeur général au Ministère de la Communauté
française – Secrétariat général – Direction générale de la
Fonction publique et des Ressources humaines**

Extrait

A.Gt. 14-12-2023

M.B. 12-02-2024

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 décembre 2023, démission honorable de ses fonctions est accordée, à la date du 1^{er} janvier 2024, à Monsieur Vincent POINT, mandaté en qualité de Directeur général au Ministère de la Communauté française – Secrétariat général – Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines.

A partir du 1^{er} janvier 2024, l'intéressé est autorisé à faire valoir ses droits à une pension de retraite et à porter le titre honorifique de ses fonctions.